Appel à contribution
Association
Ressources Polyhandicap
Hauts-de-France



[Tapez ici vos nom et prénom]
[4 septembre 20XX]

# Présentation de l’auteur de la contribution

Merci de nous renseigner :

1. [Tapez ici votre **qualité,** usager ou professionnel ? fonction ?**]**
2. [Tapez ici la **thématique** pour laquelle vous souhaitez apporter votre contribution : soin, accompagnement ou actualité]
3. [Tapez ici vos **coordonnées,** pour les besoins de nos services**]**

#

# Nature de la contribution :

Vous souhaitez proposer votre analyse sur le polyhandicap ? Témoigner d’une situation vécue ? Partager une expérience réussie ? Faire des propositions d’amélioration ? L’ARP HdF lance un appel à contributions pour oeuvrer, à travers le partage d’expériences diffusées sur son site internet, à l’amélioration de la qualité de vie des personnes polyhandicapées et de leurs proches dans la Région des Hauts-de-France.

Cet appel propose trois modalités de contributions, qui constituent les 3 thématiques principales du site internet (le soin, l’accompagnement, l’actualité) :

* Le soin : Cette rubrique constituée d’articles originaux sera composée d’articles produits par des experts du polyhandicap. Comptez un maximum de 1500 mots si l'article est consultable directement au chargement de la page. Pour un article plus long, on préférera un résumé avec un lien pour consulter l'intégralité de l'article en version .pdf
* L’accompagnement : Cette rubrique, destinée à la présentation d’une structure ou d’une association, doit permettre à l’usager de découvrir un lieu de soins ou d’accompagnement. La rubrique pourra s’enrichir de témoignages recueillis auprès des usagers ou de l’équipe soignante. Elle est destinée à recevoir des articles plus courts d’environ 600 mots.
* L’actualité : Vous pouvez nous communiquez des liens renvoyant vers des sites intéressants pour actualiser les ressources documentaires, ou relayer des informations ou des événements sur les actualités nationales et régionales

Tout article est soumis à l’appréciation du Comité de validation qui transmet à l’auteur ses observations. Le Comité se réserve le droit de faire les modifications mineures portant sur la forme, mais aucun changement de fond ne sera effectué sans consultation préalable de l’auteur.

Le comité de validation est composé de Bruno POLLEZ (Président), Michèle DESENFANT (Vice-Présidente), Jean-Marc-LAMBIN (Secrétaire), Bruno CHEVRIER (Trésorier), Dominique CRUNELLE (Bureau), Jacques LEMAN (Bureau), Nathalie LEJEUNE (CA).

La diffusion de votre contribution sur internet doit répondre à un certain nombre de critères pour capter l’attention de l’internaute. C’est pourquoi nous vous proposons quelques conseils destinés à la rédaction pour le web.

# La rédaction pour le web :

Sur internet, on lit en moyenne 25% moins vite sur un écran que sur du papier, et moins longtemps. On y pratique la lecture en diagonale à 80 %, ce qui implique pour l’auteur de soigner tout particulièrement le titre, l’introduction, et l’aération du texte.

Le titre doit être assez court (au maximum 70 caractères), comporter un ou plusieurs mots clés et bien refléter le contenu de l'article. De cette façon, il a plus de chance de figurer en bonne place dans le résultat des moteurs de recherche, et de s’afficher en entier pour donner envie à l'internaute de cliquer sur le lien.

L’introduction doit être perçue comme une accroche. Elle offre un condensé de l’information et, dans l'idéal, elle doit permettre de répondre brièvement à ces 5 questions : « Qui est concerné ? De quoi est-il question ? Quand ? Où ? Pourquoi ? »

Dans le corps du texte, un exposé clair de la situation doit permettre d’identifier les éléments les plus importants du propos. Découpez l’information en plusieurs paragraphes. Préférez les phrases courtes environ 15 à 20 mots avec un vocabulaire et un style simple, concret, direct, et concis.

Soignez votre conclusion : après un court résumé du récit, voulez-vous ouvrir la réflexion sur une autre problématique ?

L’article ne doit pas être trop long : comptez environ 600 mots (minimum 300 mots et maximum 1500 mots). Si vous utilisez Word pour rédiger votre article, le nombre total de mots du document s’affiche dans la barre d’état, en bas à gauche de l’écran.

Si vous souhaitez joindre des visuels, nous vous ferons parvenir une autorisation de captation et d’exploitation de photographies pour permettre sa diffusion sur le site de l’ARP HdF en respect du droit à l’image.

# En conclusion :

En matière de contribution, plusieurs personnes peuvent regarder ensemble une même situation, elles ne verront pas toutes la même chose. Que vous soyez un usager, un proche ou un professionnel, votre point de vue sera différent. D’où l’intérêt d’entendre tous les points de vue de façon à s’accorder pour agir ensemble.

L’ARP HdF s’engage à diffuser votre contribution sur son site internet après vérification de sa bonne conformité avec sa ligne éditoriale.

C’est à vous maintenant de vous lancer, et de faire connaître votre point de vue !

# Votre contribution :

[Tapez ici votre contribution]

Les propositions sont à envoyer à site-arphdf@laposte.net sous la forme d’un fichier.doc

L’ARP vous remercie pour votre contribution.